

Le 7 Juin 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

RSE agroalimentaire : Les preuves et les engagements de La Coopération Agricole

Dans le cadre de la 3^{ème} semaine de la coopération agricole, Coop de France a réitéré son rendez-vous annuel au Conseil économique, social et environnemental pour engager un débat avec 200 participants, sur les actions et engagements RSE des coopératives.

Après l'introduction par Véronique Blin, Présidente du Centre Vinicole-Champagne Nicolas Feuillatte, Coop de France a proposé ce matin, de faire le bilan des outils qu'elle met à la disposition de ses adhérents pour déployer les démarches RSE. Plusieurs coopératives ont ainsi témoigné sur l'efficacité de la démarche d'accompagnement « *Destination Développement Durable* », le « *Guide de reporting RSE* », le « *Guide des achats responsables* » ainsi que « *Duralim* ». Le bilan très positif permet à notre secteur de poursuivre collectivement ses démarches de progrès.

Un focus sur des actions concrètes relatives au bien-être animal et à l'économie circulaire a une fois de plus, illustré la dynamique coopérative dans les territoires.

« *Il ne reste plus qu'à mieux le faire savoir auprès de nos parties prenantes* » a précisé Pascal Viné. La nouvelle plateforme digitale de La Coopération Agricole lancée le 2 juin dernier, vise à créer un espace de dialogue et de preuves concrètes afin de mieux relier les centres d'intérêt des Français et les réalités multiples des coopératives : films, témoignages, photos, apportent des réponses aux consommateurs, clients et agriculteurs coopérateurs. Ils illustrent les engagements des coopératives en matière d'alimentation durable, de traçabilité, de réussite des territoires ruraux, de développement de circuits courts, etc. ...

Coop de France a démontré que non seulement, elle met à disposition des outils sur mesure, mais également porte les adaptations de l'ISO 26000 au secteur agroalimentaire sur le plan national et international.

Dominique Chargé, Président de la section agroalimentaire de Coop de France a clôturé la matinée en rappelant « *la RSE est une démarche de différenciation créatrice de valeur qui doit être mieux prise en compte par les clients afin qu'ils puissent nous aider à mieux les faire connaître du consommateur* ».

Pour rappel

- Colloque 2016 sur « les achats responsables, un levier incontournable de la RSE coopérative »
- Colloque 2015, « la RSE coopérative, levier de différenciation sur le marché agroalimentaire »

Contact presse : Arnaud CAMUSET
Tel : 01 44 17 58 21
Arnaud.camuset@coopdefrance.coop
www.coopdefrance.coop

Coop de France en bref :

Président : Michel Prugue

Délégué Général : Pascal Viné

Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération agricole en chiffres :

- 2 600 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 11 545 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (estimation, hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- ¾ des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 90 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.